

Canada Goose Holdings Inc.

États financiers consolidés intermédiaires résumés

Au 29 septembre 2024 et au 1^{er} octobre 2023 et pour les deuxièmes trimestres et les semestres clos à ces dates

(non audité)

États consolidés intermédiaires résumés du résultat net

(non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Notes	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
		29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023
		\$	\$	\$	\$
Produits	3	267,8	281,1	355,9	365,9
Coût des ventes	6	103,7	101,6	139,2	131,2
Marge brute		164,1	179,5	216,7	234,7
Frais de vente, généraux et administratifs		162,5	177,2	312,0	332,1
Bénéfice (perte) d'exploitation		1,6	2,3	(95,3)	(97,4)
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	10	8,5	13,6	11,7	28,1
Perte avant impôt sur le résultat		(6,9)	(11,3)	(107,0)	(125,5)
Économie d'impôt		(13,2)	(15,4)	(39,3)	(44,6)
Bénéfice net (perte nette)		6,3	4,1	(67,7)	(80,9)
Attribuable aux éléments suivants :					
Actionnaires de la société		5,4	3,9	(72,0)	(77,2)
Participations ne donnant pas le contrôle		0,9	0,2	4,3	(3,7)
Bénéfice net (perte nette)		6,3	4,1	(67,7)	(80,9)
Bénéfice (perte) par action attribuable aux actionnaires de la société					
De base	4	0,06 \$	0,04 \$	(0,74) \$	(0,75) \$
Dilué	4	0,06 \$	0,04 \$	(0,74) \$	(0,75) \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés du résultat net

(non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Notes	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
		29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023
		\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette)		6,3	4,1	(67,7)	(80,9)
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)					
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net, déduction faite de l'impôt :					
Perte actuarielle liée à l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi		(0,7)	(0,2)	(0,7)	(0,2)
Éléments pouvant être reclassés en résultat net, déduction faite de l'impôt :					
Profit (perte) lié à l'écart de change cumulé		12,1	(4,1)	17,5	(6,5)
(Perte nette) profit net sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	15	(7,9)	(3,8)	(9,0)	6,0
Reclassement en résultat net du profit net sur les couvertures de flux de trésorerie	15	—	(0,5)	(0,1)	(1,0)
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		<u>3,5</u>	<u>(8,6)</u>	<u>7,7</u>	<u>(1,7)</u>
Bénéfice global (perte globale)		<u>9,8</u>	<u>(4,5)</u>	<u>(60,0)</u>	<u>(82,6)</u>
Attribuable aux éléments suivants :					
Actionnaires de la société		8,7	(4,3)	(64,5)	(78,1)
Participations ne donnant pas le contrôle		1,1	(0,2)	4,5	(4,5)
Bénéfice global (perte globale)		<u>9,8</u>	<u>(4,5)</u>	<u>(60,0)</u>	<u>(82,6)</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023	31 mars 2024
		\$	\$	\$
Actif			<i>Données reclassées</i>	<i>Données reclassées</i>
Actifs courants				
Trésorerie		68,8	37,5	144,9
Créances clients	5	143,1	146,5	70,4
Stocks	6	473,4	519,7	445,2
Impôt sur le résultat à recevoir		19,0	17,2	28,0
Autres actifs courants	14	66,9	82,6	52,3
Total des actifs courants		771,2	803,5	740,8
Impôt différé		136,8	119,2	76,3
Immobilisations corporelles		165,0	179,3	171,8
Immobilisations incorporelles		133,9	132,4	135,1
Actifs au titre de droits d'utilisation	7	286,2	280,0	279,8
Goodwill		71,7	62,7	70,8
Autres actifs à long terme	14	1,9	12,2	7,0
Total de l'actif		1 566,7	1 589,3	1 481,6
Passif				
Passifs courants				
Créditeurs et charges à payer	8, 14	155,4	210,2	177,7
Provisions	2, 9	44,9	42,7	49,1
Impôt sur le résultat à payer		23,6	7,7	16,8
Emprunts à court terme	10	109,8	80,7	9,4
Tranche courante des obligations locatives	7	83,1	77,1	79,9
Total des passifs courants		416,8	418,4	332,9
Provisions	2, 9	14,9	13,6	14,3
Impôt différé		13,0	15,5	17,2
Facilité renouvelable	10	60,5	85,0	—
Emprunt à terme	10	385,7	391,4	388,5
Obligations locatives	7	254,8	253,2	250,6
Autres passifs à long terme	14	52,1	56,5	54,6
Total du passif		1 197,8	1 233,6	1 058,1
Capitaux propres	11			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société		357,9	352,2	417,0
Participations ne donnant pas le contrôle		11,0	3,5	6,5
Total des capitaux propres		368,9	355,7	423,5
Total du passif et des capitaux propres		1 566,7	1 589,3	1 481,6

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)

			Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Total attribuable aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total	
	Notes	Actions à droit de vote multiple	Actions à droit de vote subalterne	Total						
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au 31 mars 2024		1,4	103,5	104,9	54,4	252,5	5,2	417,0	6,5	423,5
Impôt sur les rachats d'actions à droit de vote subalterne en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités à l'exercice 2024	2	—	—	—	—	(0,6)	—	(0,6)	—	(0,6)
Émission d'actions	11	—	3,7	3,7	(3,7)	—	—	—	—	—
(Perte nette) bénéfice net		—	—	—	—	(72,0)	—	(72,0)	4,3	(67,7)
Autres éléments de bénéfice global		—	—	—	—	—	7,5	7,5	0,2	7,7
Paiements fondés sur des actions	12	—	—	—	6,0	—	—	6,0	—	6,0
Solde au 29 septembre 2024		1,4	107,2	108,6	56,7	179,9	12,7	357,9	11,0	368,9
Solde au 2 avril 2023		1,4	117,3	118,7	28,5	316,5	5,8	469,5	8,0	477,5
Rachat d'actions à droit de vote subalterne en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	11	—	(5,7)	(5,7)	—	(50,5)	—	(56,2)	—	(56,2)
Passif relatif au courtier en vertu du programme de rachat d'actions automatique	11	—	—	—	10,0	—	—	10,0	—	10,0
Émission d'actions	11	—	3,9	3,9	(3,8)	—	—	0,1	—	0,1
Perte nette		—	—	—	—	(77,2)	—	(77,2)	(3,7)	(80,9)
Autres éléments de perte globale		—	—	—	—	—	(0,9)	(0,9)	(0,8)	(1,7)
Paiements fondés sur des actions	12	—	—	—	6,9	—	—	6,9	—	6,9
Solde au 1 ^{er} octobre 2023		1,4	115,5	116,9	41,6	188,8	4,9	352,2	3,5	355,7

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)

		Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	Notes	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023
		\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation					
Bénéfice net (perte nette)		6,3	4,1	(67,7)	(80,9)
Éléments sans effet sur la trésorerie :					
Amortissements		32,2	30,6	64,9	59,8
Économie d'impôt		(13,2)	(15,4)	(39,3)	(44,6)
Charges d'intérêts	10	10,8	12,9	22,6	20,3
Perte (profit) de change		—	4,2	(1,9)	(0,5)
Perte à la cession d'actifs		0,4	0,1	0,4	—
Paielements fondés sur des actions	12	4,0	4,7	6,2	7,2
Réévaluation de l'option de vente	10	(1,2)	2,7	0,9	10,8
Réévaluation de la contrepartie éventuelle	10	(1,1)	(2,0)	(11,8)	(3,0)
		38,2	41,9	(25,7)	(30,9)
Variations des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation	17	(75,5)	(67,3)	(138,6)	(166,2)
Impôt sur le résultat payé		(1,9)	(18,9)	(7,3)	(49,0)
Intérêts versés		(11,2)	(12,9)	(21,7)	(20,4)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation					
		(50,4)	(57,2)	(193,3)	(266,5)
Activités d'investissement					
Acquisition d'immobilisations corporelles		(3,2)	(26,0)	(5,4)	(31,2)
Investissement dans des immobilisations incorporelles		—	(0,3)	—	(0,5)
Coûts directs initiaux liés aux actifs au titre de droits d'utilisation	7	—	(0,1)	(0,1)	(0,4)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement					
		(3,2)	(26,4)	(5,5)	(32,1)
Activités de financement					
Emprunts sur les facilités en Chine continentale	10	57,8	25,1	74,4	37,7
Emprunts sur la facilité au Japon	10	15,2	7,1	26,0	15,4
Remboursements sur l'emprunt à terme	10	(1,0)	(1,0)	(2,0)	(2,0)
Emprunts sur la facilité renouvelable	10	6,6	86,3	60,9	86,3
Coûts de transaction liés aux activités de financement	10	0,2	(0,3)	—	(0,3)
Rachat d'actions à droit de vote subalterne en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	11	—	(29,9)	—	(57,4)
Paielements de capital sur les obligations locatives	7	(20,1)	(15,3)	(40,9)	(28,7)
Émission d'actions	12	—	0,1	—	0,1
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement					
		58,7	72,1	118,4	51,1
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie		1,8	1,0	4,3	(1,5)
Augmentation (diminution) de la trésorerie		6,9	(10,5)	(76,1)	(249,0)
Trésorerie au début de la période					
		61,9	48,0	144,9	286,5
Trésorerie à la fin de la période					
		68,8	37,5	68,8	37,5

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Notes annexes (non audité)

Note 1. La société

Organisation

Canada Goose Holdings Inc. et ses filiales (la « société ») conçoivent, fabriquent et vendent des vêtements performants de luxe pour hommes, femmes, jeunes, enfants et bébés. Les gammes de produits de la société se composent de divers styles de manteaux en duvet épais, de manteaux de duvet légers, d'imperméables, de manteaux de tous les jours, de vêtements en molleton, de vestes, de vêtements d'intérieur, de chaussures et d'accessoires pour l'automne, l'hiver et le printemps. Le siège social de la société est situé au 100 Queens Quay East, Toronto, Canada, M5E 1V3. Les termes « Canada Goose », « nous » et « notre/nos » utilisés tout au long des présentes notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (les « états financiers intermédiaires ») se rapportent à la société.

Canada Goose est une société ouverte cotée à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole « GOOS ». Les actionnaires principaux de la société sont des fonds d'investissement conseillés par Bain Capital LP et ses sociétés liées (« Bain Capital ») et DTR LLC (« DTR »), une entité contrôlée indirectement par le président du conseil et chef de la direction de la société. Les actionnaires principaux détiennent des actions à droit de vote multiple qui représentaient 52,7 % du total des actions en circulation au 29 septembre 2024, ou 91,8 % des droits de vote combinés rattachés au total des actions à droit de vote en circulation. Les actions à droit de vote subalterne qui sont négociées sur les marchés publics représentaient 47,3 % du total des actions en circulation au 29 septembre 2024, ou 8,2 % des droits de vote combinés rattachés au total des actions à droit de vote en circulation.

Déclaration de conformité

Les états financiers intermédiaires sont préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Certaines informations, qui sont considérées comme significatives pour la compréhension des états financiers intermédiaires et qui figurent normalement dans des états financiers consolidés annuels audités préparés selon les normes IFRS de comptabilité, telles qu'elles ont été publiées par l'IASB, ne sont pas incluses dans les présentes notes. Les présents états financiers intermédiaires devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2024.

La publication des états financiers intermédiaires a été autorisée le 6 novembre 2024 conformément à une résolution du conseil d'administration de la société.

Exercice

L'exercice de la société coïncide avec un cycle de présentation de l'information financière de 52 ou de 53 semaines se clôturant le dimanche le plus rapproché du 31 mars. Dans le cas d'un exercice de 52 semaines, chaque trimestre est d'une durée de 13 semaines. L'exercice 2025 est un exercice de 52 semaines.

Notes annexes (non audité)

Secteurs opérationnels

La société classe ses activités en trois secteurs opérationnels à présenter : Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros et Ventes autres. Le secteur Ventes directes aux consommateurs comprend les ventes réalisées par l'entremise des plateformes de commerce en ligne propres à chaque pays disponibles sur de nombreux marchés, y compris la plateforme de revente Canada Goose Generations actuellement disponible aux États-Unis et au Canada, de même que les ventes réalisées dans les magasins de détail détenus par la société et situés dans des emplacements commerciaux de luxe.

Le secteur Ventes en gros comprend les ventes réalisées auprès de divers détaillants et de distributeurs internationaux, qui sont des partenaires détenant des droits exclusifs dans un marché entier, et de magasins de commerce de passage.

Le secteur Ventes autres inclut les produits et les coûts qui ne se rapportent ni au secteur Ventes directes aux consommateurs ni au secteur Ventes en gros de la société, comme les ventes aux employés, aux amis et à la famille, ainsi que les résultats de l'entreprise Paola Confectii.

Caractère saisonnier

Nos activités fluctuent en fonction des saisons, et nous enregistrons habituellement une partie importante de notre bénéfice d'exploitation et de nos produits tirés des ventes en gros aux deuxième et troisième trimestres de l'exercice, alors que nous enregistrons une partie importante de notre bénéfice d'exploitation et de nos produits tirés des ventes directes aux consommateurs aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice. Par conséquent, des produits moins élevés que prévu au cours de ces périodes pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats d'exploitation annuels.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont normalement plus élevés aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice en raison des produits générés dans le secteur Ventes directes aux consommateurs et du recouvrement des créances clients liées aux produits tirés des ventes en gros enregistrées plus tôt au cours de l'exercice. Les besoins en fonds de roulement augmentent habituellement en raison de la constitution des stocks. Habituellement, les emprunts augmentent au cours des premier et deuxième trimestres, et sont remboursés au troisième trimestre de l'exercice.

Note 2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Mode de présentation

Les méthodes comptables et jugements et estimations comptables critiques, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2024, ont été appliqués de manière cohérente lors de la préparation des présents états financiers intermédiaires, sauf pour ce qui est mentionné ci-dessous. Les états financiers intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la société.

Au 31 mars 2024, la société a modifié sa base de répartition de certains frais de vente, généraux et administratifs entre les secteurs opérationnels afin de fournir des informations plus pertinentes sur la performance financière de chaque secteur opérationnel. Le reclassement n'a pas eu d'incidence sur le bénéfice net, sur le bénéfice par action ni sur les états consolidés de la situation financière de l'exercice comparatif. Les chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

Notes annexes (non audité)

Principes de consolidation

Les états financiers intermédiaires comprennent les comptes de la société et de ses filiales ainsi que les investissements sur lesquels la société exerce un contrôle. L'ensemble des transactions et des soldes intersociétés ont été éliminés.

Normes publiées qui n'ont pas encore été adoptées

Certaines nouvelles normes IFRS de comptabilité et nouvelles modifications et interprétations des normes IFRS de comptabilité existantes ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas été adoptées de manière anticipée par la société. La direction s'attend à ce que les prises de position soient appliquées aux méthodes comptables de la société pour la première période ouverte après la date d'entrée en vigueur de la prise de position.

Normes publiées et adoptées

En janvier 2020, l'IASB a publié une modification d'IAS 1 *Présentation des états financiers*, afin de clarifier ses exigences pour la présentation des passifs dans l'état de la situation financière. La modification de portée limitée touche uniquement la présentation des passifs dans l'état de la situation financière, et non le montant ou le moment de leur comptabilisation. La modification clarifie que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants doit être fonction des droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière et précise que le classement n'est pas touché par les attentes quant à l'exercice du droit de l'entité de différer le règlement d'un passif. Elle établit également la définition de « règlement » pour préciser que, par règlement, on entend le transfert à l'autre partie d'éléments de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services. Le 31 octobre 2022, l'IASB a publié *Passifs non courants assortis de clauses restrictives* (modifications d'IAS 1). Ces modifications précisent que les clauses restrictives que l'entité doit respecter après la date de clôture n'ont pas d'incidence sur le classement d'une dette en tant que passif courant ou non courant à la date de clôture. Cette modification entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024.

L'adoption de cette modification a été comptabilisée comme un changement de méthode comptable conformément à IAS 8 *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* (« IAS 8 »). La société a modifié les méthodes comptables existantes relatives à la présentation des passifs dans l'état de la situation financière au 1^{er} avril 2024. La société a évalué l'incidence de la modification et a identifié des passifs de 23,0 M\$ à la date de l'adoption, qui ont été comptabilisés à titre de passifs non courants dans les provisions relatives aux garanties qui ne peuvent plus être classés à ce titre conformément à la modification. Par conséquent, ce solde a été reclassé dans les passifs courants au poste Provisions de l'état de la situation financière.

IAS 8 impose une application rétrospective pour les changements de méthodes comptables, et l'information financière comparative a été retraitée dans l'état de la situation financière. Des montants de 22,2 M\$ et de 23,0 M\$ ont par conséquent été reclassés des provisions non courantes aux provisions courantes pour les périodes closes le 1^{er} octobre 2023 et le 31 mars 2024, respectivement.

En mai 2023, l'IASB a publié *Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier Deux – Modifications d'IAS 12* Impôts sur le résultat (les « modifications »). Les modifications prévoient une exception relative à la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt différé découlant des règles du Pilier Deux de la réforme fiscale internationale de l'Organisation de coopération et de développement économiques (l'« OCDE ») et à la présentation d'informations à ce sujet.

Notes annexes (non audité)

La société entre dans le champ d'application des règles du Pilier Deux de l'OCDE. En vertu de ces règles, l'entité mère de la société sera tenue de payer un impôt sur le bénéfice de toute filiale dont le taux d'imposition effectif (déterminé conformément aux règles du Pilier Deux au Canada) est de moins de 15 %, à moins qu'une loi semblable aux règles du Pilier Deux ne soit en vigueur dans le territoire de constitution de la filiale. Le 20 juin 2024, les règles du Pilier Deux sont devenues loi au Canada, et elles s'appliquent à la société depuis le 1^{er} avril 2024.

La société a terminé l'évaluation de l'application des règles du Pilier Deux et ne prévoit pas, à l'heure actuelle, qu'elles auront une incidence significative sur sa position fiscale. Elle continue toutefois de suivre l'évolution de la situation.

Le 20 juin 2024, l'impôt sur les rachats d'actions à droit de vote subalterne en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités a été adopté au Canada. Les règles s'appliquent aux transactions effectuées à compter du 1^{er} janvier 2024. Aucun rachat n'a été effectué au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 29 septembre 2024. Toutefois, en raison des rachats effectués au cours de l'exercice 2024, un montant de 0,6 M\$ au titre de l'impôt sur les rachats d'actions à droit de vote subalterne en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités a été comptabilisé au deuxième trimestre et au semestre clos le 29 septembre 2024 et imputé aux bénéfices non distribués.

Note 3. Information sectorielle

La société a trois secteurs opérationnels à présenter : Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros et Ventes autres. La société évalue le rendement de chaque secteur opérationnel à présenter selon les produits et le bénéfice (la perte) d'exploitation sectoriel, lequel correspond à la mesure du bénéfice utilisée par le principal décideur opérationnel de la société, soit le président du conseil et chef de la direction, pour évaluer le rendement des secteurs opérationnels. Aucun client unique n'a fourni un apport de 10 % ou plus aux produits de la société au cours des deuxièmes trimestres et des semestres clos le 29 septembre 2024 et le 1^{er} octobre 2023.

Au 31 mars 2024, la mesure de la performance de notre secteur Ventes autres a été modifiée de façon à exclure les frais généraux et administratifs, qui ont été présentés comme un élément de rapprochement avec le bénéfice d'exploitation consolidé de la société. Ce changement dans la présentation des informations sectorielles a été effectué pour améliorer la compréhension de la performance financière du secteur Ventes autres.

Les charges du siège social comprennent les coûts qui ne sont pas liés aux secteurs Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros ou Ventes autres, y compris les frais de commercialisation engagés pour augmenter la notoriété des marques dans tous les secteurs, les frais de gestion indirects pour soutenir les activités de fabrication, les autres frais généraux et les profits et pertes de change qui ne sont pas nécessairement liés aux activités des secteurs. Les chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

Notes annexes
(non audité)

Le tableau suivant présente les renseignements clés à l'égard de la performance des secteurs opérationnels à présenter de la société.

	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Ventes directes aux consommateurs	103,9	109,4	167,0	165,2
Ventes en gros	137,3	162,0	153,3	189,1
Ventes autres	26,6	9,7	35,6	11,6
Total des produits sectoriels	267,8	281,1	355,9	365,9
		<i>Données reclassées</i>		<i>Données reclassées</i>
Bénéfice (perte) d'exploitation				
Ventes directes aux consommateurs	5,6	16,4	(17,5)	(1,1)
Ventes en gros	62,3	77,5	58,3	80,7
Ventes autres	7,7	1,7	6,9	2,5
Total du bénéfice d'exploitation sectoriel	75,6	95,6	47,7	82,1

Le tableau suivant présente un rapprochement du total du bénéfice d'exploitation sectoriel à présenter et de la perte avant impôt sur le résultat.

	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023
	\$	\$	\$	\$
Total du bénéfice d'exploitation sectoriel	75,6	95,6	47,7	82,1
Charges du siège social	(74,0)	(93,3)	(143,0)	(179,5)
Total du bénéfice (de la perte) d'exploitation	1,6	2,3	(95,3)	(97,4)
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	8,5	13,6	11,7	28,1
Perte avant impôt sur le résultat	(6,9)	(11,3)	(107,0)	(125,5)

Notes annexes (non audité)

Le tableau suivant présente un résumé des amortissements présentés dans les frais de vente, généraux et administratifs de chaque secteur opérationnel à présenter et des amortissements inclus dans les charges du siège social.

	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023
	\$	\$	\$	\$
Dotation aux amortissements				
Ventes directes aux consommateurs	24,1	22,8	48,8	44,9
Ventes en gros	1,0	1,1	1,9	2,0
Ventes autres	0,2	—	0,6	—
Total de la dotation aux amortissements sectorielle	25,3	23,9	51,3	46,9
Charges du siège social	4,1	3,7	8,1	7,2
Total de la dotation aux amortissements	29,4	27,6	59,4	54,1

Information géographique

La société définit l'emplacement géographique des produits selon l'emplacement de ses clients.

	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023
(en millions de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Canada	57,7	57,9	79,6	81,4
États-Unis	63,4	66,2	81,9	84,3
Amérique du Nord	121,1	124,1	161,5	165,7
Chine élargie ¹	46,4	43,9	68,3	63,4
Asie-Pacifique (excluant la Chine élargie ¹)	19,7	19,9	28,6	24,9
Asie-Pacifique	66,1	63,8	96,9	88,3
EMOA ²	80,6	93,2	97,5	111,9
Total des produits	267,8	281,1	355,9	365,9

¹ La Chine élargie comprend la Chine continentale, Hong Kong, Macau et Taïwan.

² L'EMOA comprend l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine.

Notes annexes (non audité)

Le tableau suivant présente la répartition géographique des actifs non courants et non financiers de la société (qui comprennent les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation).

	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023	31 mars 2024
	\$	\$	\$
Canada	208,9	229,1	222,1
États-Unis	126,1	129,7	140,7
Amérique du Nord	335,0	358,8	362,8
Chine élargie ¹	71,0	80,2	63,6
Asie-Pacifique (excluant la Chine élargie ¹)	50,7	30,7	34,1
Asie-Pacifique	121,7	110,9	97,7
EMOA ²	128,4	122,0	126,2
Actifs non courants et non financiers	585,1	591,7	586,7

¹ La Chine élargie comprend la Chine continentale, Hong Kong, Macau et Taiwan.

² L'EMOA comprend l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine.

Note 4. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente des renseignements sur le calcul du bénéfice par action de base et dilué.

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	5,4 \$	3,9 \$	(72,0) \$	(77,2) \$
Nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote multiple et à droit de vote subalterne en circulation	96 724 923	102 468 461	96 666 503	103 089 612
Nombre moyen pondéré d'actions à l'exercice des options sur actions, des UAR et des UAP ¹	1 456 274	1 118 081	—	—
Nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote multiple et à droit de vote subalterne en circulation, après dilution	98 181 197	103 586 542	96 666 503	103 089 612
Bénéfice (perte) par action attribuable aux actionnaires de la société				
De base	0,06 \$	0,04 \$	(0,74) \$	(0,75) \$
Dilué	0,06 \$	0,04 \$	(0,74) \$	(0,75) \$

¹ Les actions à droit de vote subalterne pouvant être émises à l'exercice d'options sur actions ne sont pas traitées comme dilutives si leur prise en compte a pour effet de réduire la perte par action. Pour le semestre clos le 29 septembre 2024, 1 294 234 actions potentiellement dilutives ont été exclues du calcul de la perte diluée par action, car elles étaient antidilutives (semestre clos le 1^{er} octobre 2023 – 958 806 actions).

Notes annexes
(non audité)

Note 5. Créances clients

(en millions de dollars canadiens)	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023	31 mars 2024
	\$	\$	\$
Créances clients	124,5	126,3	57,1
Créances sur cartes de crédit	6,1	5,3	3,7
Autres créances	14,9	16,0	12,3
	145,5	147,6	73,1
Moins : pertes de crédit attendues et rabais sur ventes	(2,4)	(1,1)	(2,7)
Créances clients	143,1	146,5	70,4

Note 6. Stocks

(en millions de dollars canadiens)	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023	31 mars 2024
	\$	\$	\$
Matières premières	42,1	46,8	48,4
Produits en cours	17,2	20,8	25,8
Produits finis	414,1	452,1	371,0
Total des stocks selon le moins élevé du coût et de la valeur nette de réalisation	473,4	519,7	445,2

La valeur des stocks est réduite à la valeur nette de réalisation lorsque la société estime que le coût des stocks ne peut être recouvré en raison de leur obsolescence, des dommages qu'ils ont subis ou de la diminution du taux de vente.

Le tableau suivant présente la ventilation de la provision pour obsolescence des stocks.

(en millions de dollars canadiens)	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023	31 mars 2024
	\$	\$	\$
Réserve au titre des matières premières	23,9	20,4	22,2
Réserve au titre des produits finis	42,9	23,5	38,6
Provision pour obsolescence des stocks	66,8	43,9	60,8

Les montants imputés au coût des ventes comprennent les éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023
	\$	\$	\$	\$
Coût des articles fabriqués	100,9	98,7	133,7	125,7
Amortissements inclus dans le coût des ventes	2,8	2,9	5,5	5,5
	103,7	101,6	139,2	131,2

Notes annexes
(non audité)

Note 7. Contrats de location

Actifs au titre de droits d'utilisation

Le tableau suivant présente les variations du coût et de l'amortissement cumulé des actifs au titre de droits d'utilisation de la société.

(en millions de dollars canadiens)	Magasins de détail	Usines de fabrication	Autres	Total
Coût	\$	\$	\$	\$
31 mars 2024	450,3	44,2	60,9	555,4
Entrées	31,8	—	2,2	34,0
Modifications de contrats de location	9,1	—	0,9	10,0
Décomptabilisation à la résiliation	(6,4)	—	(1,5)	(7,9)
Incidence de l'écart de change	9,2	—	0,4	9,6
29 septembre 2024	494,0	44,2	62,9	601,1
2 avril 2023	396,7	44,9	58,4	500,0
Entrées	20,4	—	0,5	20,9
Modifications de contrats de location	6,9	—	—	6,9
Décomptabilisation à la résiliation	(4,0)	—	(1,8)	(5,8)
Incidence de l'écart de change	(5,1)	—	(0,4)	(5,5)
1^{er} octobre 2023	414,9	44,9	56,7	516,5
(en millions de dollars canadiens)	Magasins de détail	Usines de fabrication	Autres	Total
Amortissement cumulé	\$	\$	\$	\$
31 mars 2024	229,7	24,0	21,9	275,6
Amortissement	34,7	2,6	4,3	41,6
Décomptabilisation à la résiliation	(6,4)	—	(0,5)	(6,9)
Incidence de l'écart de change	4,5	—	0,1	4,6
29 septembre 2024	262,5	26,6	25,8	314,9
2 avril 2023	171,1	20,6	16,5	208,2
Amortissement	30,4	2,8	3,3	36,5
Décomptabilisation à la résiliation	(4,0)	—	(1,8)	(5,8)
Incidence de l'écart de change	(2,3)	—	(0,1)	(2,4)
1^{er} octobre 2023	195,2	23,4	17,9	236,5
Valeur comptable nette				
29 septembre 2024	231,5	17,6	37,1	286,2
1^{er} octobre 2023	219,7	21,5	38,8	280,0
31 mars 2024	220,6	20,2	39,0	279,8

Notes annexes
(non audité)

Obligations locatives

Le tableau suivant présente les variations des obligations locatives de la société.

(en millions de dollars canadiens)	Magasins de détail	Usines de fabrication	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
31 mars 2024	255,7	23,8	51,0	330,5
Entrées	31,8	—	2,2	34,0
Modifications de contrats de location	9,0	—	1,0	10,0
Décomptabilisation à la résiliation	—	—	(1,0)	(1,0)
Paiements de capital	(33,7)	(2,9)	(4,3)	(40,9)
Incidence de l'écart de change	5,0	—	0,3	5,3
29 septembre 2024	267,8	20,9	49,2	337,9
2 avril 2023	259,2	27,7	47,9	334,8
Entrées	20,3	—	0,2	20,5
Modifications de contrats de location	6,9	—	—	6,9
Paiements de capital	(28,1)	(2,7)	2,1	(28,7)
Incidence de l'écart de change	(3,1)	—	(0,1)	(3,2)
1^{er} octobre 2023	255,2	25,0	50,1	330,3

Les obligations locatives sont classées dans les passifs courants ou non courants comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Magasins de détail	Usines de fabrication	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Obligations locatives courantes	69,4	6,2	7,5	83,1
Obligations locatives non courantes	198,4	14,7	41,7	254,8
29 septembre 2024	267,8	20,9	49,2	337,9
Obligations locatives courantes	64,5	6,1	6,5	77,1
Obligations locatives non courantes	190,7	18,9	43,6	253,2
1^{er} octobre 2023	255,2	25,0	50,1	330,3
Obligations locatives courantes	65,8	6,3	7,8	79,9
Obligations locatives non courantes	189,9	17,5	43,2	250,6
31 mars 2024	255,7	23,8	51,0	330,5

Pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 29 septembre 2024, des paiements de loyers de 3,4 M\$ et de 6,5 M\$, respectivement, ont été exclus du calcul des obligations locatives (deuxième trimestre et semestre clos le 1^{er} octobre 2023 – 3,3 M\$ et 6,1 M\$, respectivement). La plus grande partie de ces montants se rapportait à des contrats de location à court terme et à des loyers variables, déduction faite des allègements de loyer, qui sont passés en charge à mesure qu'ils sont engagés.

Notes annexes
(non audité)

Note 8. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	29 septembre 2024	1^{er} octobre 2023	31 mars 2024
	\$	\$	\$
Dettes fournisseurs	37,3	64,5	57,6
Charges à payer	76,3	86,1	73,5
Avantages du personnel	27,5	32,9	38,6
Instruments financiers dérivés	5,3	9,8	1,9
Passif au titre du PRAA (note 11)	—	10,0	—
Autres crédoiteurs	9,0	6,9	6,1
Créditeurs et charges à payer	155,4	210,2	177,7

Note 9. Provisions

La société a modifié les méthodes comptables existantes relatives à la présentation des passifs dans l'état de la situation financière au 1^{er} avril 2024 et a identifié des provisions relatives aux garanties dans les passifs non courants qui ne peuvent plus être classées à ce titre. Par conséquent, des montants de 22,2 M\$ et de 23,0 M\$ pour le 1^{er} octobre 2023 et le 31 mars 2024, respectivement, ont été reclassés dans les passifs courants au poste Provisions de l'état de la situation financière. Se reporter à la note 2, « Informations significatives sur les méthodes comptables », pour en savoir davantage sur le reclassement.

Notes annexes (non audité)

Les provisions sont classées dans les passifs courants ou non courants selon les droits établis qui existaient à la date de clôture et se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Garantie	Retours sur ventes	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	Total
	\$	\$	\$	\$
Provisions courantes	28,6	16,3	—	44,9
Provisions non courantes	—	—	14,9	14,9
29 septembre 2024	28,6	16,3	14,9	59,8

	Garantie	Retours sur ventes	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	Total
<i>Données reclassées</i>				
Provisions courantes	29,5	13,2	—	42,7
Provisions non courantes	—	—	13,6	13,6
1^{er} octobre 2023	29,5	13,2	13,6	56,3

	Garantie	Retours sur ventes	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	Total
<i>Données reclassées</i>				
Provisions courantes	30,3	18,8	—	49,1
Provisions non courantes	—	—	14,3	14,3
31 mars 2024	30,3	18,8	14,3	63,4

Note 10. Emprunts

Modifications des emprunts

Le taux Canadian Dollar Offered Rate n'est plus publié depuis le 28 juin 2024. Par conséquent, au cours du premier trimestre clos le 30 juin 2024, la société a apporté des modifications à sa facilité renouvelable (définie ci-dessous), la faisant passer du taux d'intérêt de référence Canadian Dollar Offered Rate au taux des opérations de pension à un jour (le « taux CORRA »). Il n'y a pas eu d'autres modifications des emprunts au cours du deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024.

Notes annexes (non audité)

Facilité renouvelable

La société a conclu une entente avec un syndicat de prêteurs concernant une facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang adossée à des actifs (la « facilité renouvelable ») d'un montant de 467,5 M\$, engagement augmentant à 517,5 M\$ pendant la période de pointe (du 1^{er} juin au 30 novembre). La facilité renouvelable arrivera à échéance le 15 mai 2028. Les montants prélevés en vertu de la facilité renouvelable peuvent être empruntés, remboursés et empruntés de nouveau pour financer les besoins généraux de l'entreprise. La société a donné la quasi-totalité de ses actifs en garantie pour la facilité renouvelable. La facilité renouvelable comporte des clauses restrictives financières et non financières qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la société à prélever des fonds.

La facilité renouvelable est assortie de multiples options en ce qui a trait aux taux d'intérêt, qui sont fondées sur le taux préférentiel canadien, le taux de base de remplacement des prêteurs, le taux de base européen, le taux SOFR ou le taux EURIBOR, plus la marge applicable. Les intérêts sont payables trimestriellement ou à la fin de la période d'intérêt alors applicable, selon la première éventualité.

Au 29 septembre 2024, la société avait un montant à payer de 61,3 M\$ au titre de la facilité renouvelable (1^{er} octobre 2023 – 86,3 M\$; 31 mars 2024 – néant). Ce solde comprenait des intérêts et des frais administratifs de 0,2 M\$ qui demeuraient impayés au 29 septembre 2024 (1^{er} octobre 2023 – 1,6 M\$; 31 mars 2024 – néant). Au 29 septembre 2024, les charges de financement différées s'élevaient à 0,8 M\$ (1^{er} octobre 2023 – 1,3 M\$). Au 31 mars 2024, la société avait remboursé tous les montants à payer au titre de la facilité renouvelable, et les charges de financement différées connexes de 1,0 M\$ étaient incluses dans les autres passifs à long terme. Au 29 septembre 2024 et pour le semestre clos à cette date, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Au 29 septembre 2024, la société disposait d'une capacité d'emprunt inutilisée de 282,1 M\$ aux termes de la facilité renouvelable (1^{er} octobre 2023 – 335,2 M\$; 31 mars 2024 – 203,7 M\$).

L'engagement à l'égard de la facilité de crédit renouvelable comprend aussi un engagement de lettre de crédit d'un montant de 25,0 M\$, un engagement connexe de 5,0 M\$ en lettres de crédit libellées dans une monnaie autre que le dollar canadien, le dollar américain, l'euro ou la livre sterling et un engagement de crédit de sécurité de 25,0 M\$. Au 29 septembre 2024, la société avait des lettres de crédit en cours de 1,6 M\$ aux termes de la facilité renouvelable (1^{er} octobre 2023 – 1,5 M\$; 31 mars 2024 – 1,5 M\$).

Emprunt à terme

La société a conclu avec un syndicat de prêteurs une convention d'emprunt garanti de premier rang (l'« emprunt à terme ») qui partage la même garantie que la facilité renouvelable. L'emprunt à terme prévoit un montant en capital total de 300,0 M\$ US et des remboursements trimestriels de 0,75 M\$ US sur le capital, et arrivera à échéance le 7 octobre 2027. Le taux d'intérêt de l'emprunt à terme est en outre fondé sur le taux SOFR, majoré d'un ajustement du taux SOFR à terme de 0,11448 % et d'une marge applicable de 3,50 %, à condition que le taux SOFR majoré de l'ajustement du taux SOFR à terme ne soit pas inférieur à 0,75 %, payable chaque mois à terme échu.

Des remboursements anticipés volontaires de montants dus en vertu de l'emprunt à terme peuvent être faits à tout moment sans prime et sans pénalité, mais les montants remboursés ne peuvent être empruntés de nouveau. Au 29 septembre 2024, le capital en cours sur l'emprunt à terme totalisait 288,8 M\$ US (1^{er} octobre 2023 – 291,8 M\$ US; 31 mars 2024 – 290,3 M\$ US). La société a donné la quasi-totalité de ses actifs en garantie de l'emprunt à terme. L'emprunt à terme comporte des clauses restrictives financières et non financières qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la société à prélever des fonds. Au 29 septembre 2024 et pour le semestre clos à cette date, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Notes annexes (non audité)

Comme l'emprunt à terme est libellé en dollars américains, la société réévalue le solde impayé et les intérêts courus à chaque date de bilan.

Le montant impayé en vertu de l'emprunt à terme s'établissait comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023	31 mars 2024
	\$	\$	\$
Emprunt à terme	390,2	396,2	393,1
Tranche non amortie des coûts de transaction différés	(0,5)	(0,7)	(0,6)
Emprunt à terme, déduction faite des coûts de transaction différés non amortis	389,7	395,5	392,5

Facilités en Chine continentale

Une filiale de la société en Chine continentale a contracté des facilités d'emprunt non engagées d'un montant total de 510,0 M RMB (98,3 M\$) (les « facilités en Chine continentale »). Les durées de chaque prélèvement sur les facilités d'emprunt sont de un, trois ou six mois, ou d'une autre durée convenue ne devant pas excéder 12 mois (y compris toute prolongation ou reconduction). Le taux d'intérêt applicable à chaque facilité correspond à 3,1 % ou au taux préférentiel des prêts de un an, moins un taux marginal de 0,5 %, et les intérêts sont payables chaque trimestre. Les montants prélevés sur les facilités en Chine continentale sont utilisés pour satisfaire aux besoins en fonds de roulement et accumuler des stocks en vue des ventes durant la période de pointe. Au 29 septembre 2024, la société avait un montant à payer de 74,4 M\$ (385,8 M RMB) en vertu des facilités en Chine continentale (1^{er} octobre 2023 – 47,5 M\$ [254,8 M RMB]; 31 mars 2024 – aucun montant à payer).

Facilité au Japon

Une filiale de la société au Japon détient une facilité d'emprunt d'un montant total de 4 000,0 M JPY (38,0 M\$) (la « facilité au Japon ») assortie d'un taux d'intérêt variable correspondant au taux interbancaire offert à Tokyo de la Japanese Bankers Association majoré d'une marge applicable de 0,30 %. La durée de la facilité est de 12 mois et chaque prélèvement au titre de la facilité est remboursable dans ce délai. Les montants prélevés sur la facilité au Japon sont utilisés pour accumuler des stocks en vue des ventes durant la période de pointe. Au 29 septembre 2024, la société avait un montant à payer de 31,4 M\$ (3 300,0 M JPY) au titre de la facilité au Japon (1^{er} octobre 2023 – 29,1 M\$ [3 200,0 M JPY]; 31 mars 2024 – 5,4 M\$ [600,0 M JPY]).

Emprunts à court terme

Au 29 septembre 2024, la société avait des emprunts à court terme d'un montant de 109,8 M\$. Les emprunts à court terme comprennent un montant à payer de 74,4 M\$ (1^{er} octobre 2023 – 47,5 M\$; 31 mars 2024 – néant) au titre des facilités en Chine continentale, un montant à payer de 31,4 M\$ (1^{er} octobre 2023 – 29,1 M\$; 31 mars 2024 – 5,4 M\$) au titre de la facilité au Japon et un montant de 4,0 M\$ (1^{er} octobre 2023 – 4,1 M\$; 31 mars 2024 – 4,0 M\$) lié à la tranche courante des remboursements de capital trimestriels de l'emprunt à terme. Tous les emprunts à court terme sont exigibles au cours des 12 prochains mois.

Notes annexes
(non audité)

Le montant net des charges d'intérêts, des charges financières et des autres charges se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	29 septembre	1 ^{er} octobre	29 septembre	1 ^{er} octobre
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
Charges d'intérêts				
Facilités en Chine continentale	0,2	0,3	0,2	0,4
Facilité au Japon ¹	—	—	—	—
Facilité renouvelable	1,6	1,4	2,1	1,5
Emprunt à terme	5,4	5,0	10,5	10,0
Obligations locatives	4,4	4,0	8,7	8,6
Commissions d'attente	0,3	0,3	0,6	0,6
(Profits) pertes de change sur l'emprunt à terme, déduction faite des couvertures	(0,9)	1,7	0,8	(0,5)
Réévaluation à la juste valeur du passif au titre de l'option de vente (note 14)	(1,2)	2,7	0,9	10,8
Réévaluation à la juste valeur de la contrepartie éventuelle (note 14)	(1,1)	(2,0)	(11,8)	(3,0)
Produits d'intérêts	(0,3)	(0,1)	(0,6)	(0,8)
Autres coûts	0,1	0,3	0,3	0,5
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	8,5	13,6	11,7	28,1

¹ Les charges d'intérêts, montant net sur la facilité au Japon se sont établies à moins de 0,1 M\$ et à moins de 0,1 M\$, respectivement, pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 29 septembre 2024 (deuxième trimestre et semestre clos le 1^{er} octobre 2023 – moins de 0,1 M\$ et moins de 0,1 M\$, respectivement).

Note 11. Capitaux propres

Transactions liées au capital social pour le semestre clos le 29 septembre 2024

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024

Le conseil d'administration a autorisé la société à lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, conformément aux exigences de la Bourse de Toronto, afin de racheter jusqu'à 4 980 505 actions à droit de vote subalterne sur la période de 12 mois commençant le 22 novembre 2023 et se terminant au plus tard le 21 novembre 2024 (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024 »). Les actions à droit de vote subalterne rachetées seront annulées.

Notes annexes (non audité)

Parallèlement à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024, la société s'est aussi engagée dans un programme de rachat d'actions automatique (le « PRAA de l'exercice 2024 ») en vertu duquel un courtier désigné peut racheter des actions à droit de vote subalterne en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024 pendant les périodes d'interdiction de transiger de la société prévues chaque trimestre. Les rachats effectués en vertu du PRAA de l'exercice 2024 respecteront certains paramètres de rachat et se poursuivront jusqu'à la première occurrence entre la date à laquelle la société aura acquis des actions à droit de vote subalterne selon la limite maximale prévue aux termes du PRAA de l'exercice 2024 et la date d'expiration de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024.

Au cours du semestre clos le 29 septembre 2024, la société n'a effectué aucun rachat en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024.

Depuis le lancement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024, la société a racheté 3 586 124 actions à droit de vote subalterne, pour une contrepartie totale en trésorerie de 56,9 M\$. Des 3 586 124 actions à droit de vote subalterne rachetées, 3 088 648 d'entre elles ont été rachetées dans le cadre du PRAA de l'exercice 2024, pour une contrepartie totale en trésorerie de 49,6 M\$.

Le tableau suivant présente les transactions ayant eu une incidence sur le capital social émis et en circulation de la société.

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)	Actions à droit de vote multiple		Actions à droit de vote subalterne		Total	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
31 mars 2024	51 004 076	1,4	45 528 438	103,5	96 532 514	104,9
Exercice d'options sur actions	—	—	43 484	—	43 484	—
Règlement d'UAR	—	—	163 441	3,7	163 441	3,7
Total des émissions d'actions	—	—	206 925	3,7	206 925	3,7
29 septembre 2024	51 004 076	1,4	45 735 363	107,2	96 739 439	108,6

Transactions liées au capital social pour le semestre clos le 1^{er} octobre 2023

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2023

Le conseil d'administration a autorisé la société à lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, conformément aux exigences de la Bourse de Toronto, afin de racheter jusqu'à 5 421 685 actions à droit de vote subalterne sur la période de 12 mois qui commençait le 22 novembre 2022 et se terminait le 21 novembre 2023 (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2023 »).

Parallèlement à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2023, la société s'était aussi engagée dans un programme de rachat d'actions automatique (le « PRAA de l'exercice 2023 ») en vertu duquel un courtier désigné pouvait racheter des actions à droit de vote subalterne en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2023 pendant les périodes d'interdiction de transiger de la société prévues chaque trimestre. Le PRAA de l'exercice 2023 a pris fin le 21 novembre 2023, en même temps que l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2023, et le passif relatif au courtier a été réglé en totalité lorsque le programme s'est terminé.

Notes annexes (non audité)

Au cours du semestre clos le 1^{er} octobre 2023, la société a racheté 2 521 501 actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation pour une contrepartie totale en trésorerie de 56,2 M\$. Le montant payé pour racheter les actions à droit de vote subalterne a été imputé au capital social, et le montant restant, soit 50,5 M\$, a été imputé aux bénéfices non distribués. Des 2 521 501 actions à droit de vote subalterne rachetées, 672 644 d'entre elles ont été rachetées dans le cadre du PRAA de l'exercice 2023, pour une contrepartie totale en trésorerie de 16,2 M\$.

Des actions à droit de vote subalterne détenues aux fins d'annulation au 2 avril 2023, d'une valeur de 1,2 M\$, ont en outre été réglées au cours du premier trimestre clos le 2 juillet 2023. Depuis le lancement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à l'exercice 2023, la société a racheté 2 309 761 actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation pour une contrepartie totale en trésorerie de 54,2 M\$.

Le passif représentant le montant maximal que la société pourrait être tenue de verser au courtier désigné en vertu du PRAA s'établissait à 10,0 M\$ au 1^{er} octobre 2023. Ce montant a été imputé au surplus d'apport. Après le semestre clos le 1^{er} octobre 2023, la société a racheté 570 057 actions à droit de vote subalterne additionnelles aux fins d'annulation pour une contrepartie totale en trésorerie de 10,0 M\$ en vertu du PRAA.

Le tableau suivant présente les transactions ayant eu une incidence sur le capital social émis et en circulation de la société.

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)	Actions à droit de vote multiple		Actions à droit de vote subalterne		Total	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
2 avril 2023	51 004 076	1,4	53 184 912	117,3	104 188 988	118,7
Rachat d'actions à droit de vote subalterne	—	—	(2 521 501)	(5,7)	(2 521 501)	(5,7)
Total des rachats d'actions	—	—	(2 521 501)	(5,7)	(2 521 501)	(5,7)
Exercice d'options sur actions	—	—	13 110	0,1	13 110	0,1
Règlement d'UAR	—	—	134 020	3,8	134 020	3,8
Total des émissions d'actions	—	—	147 130	3,9	147 130	3,9
1^{er} octobre 2023	51 004 076	1,4	50 810 541	115,5	101 814 617	116,9

Note 12. Paiements fondés sur des actions

Options sur actions

La société a émis des options sur actions permettant d'acheter des actions à droit de vote subalterne en vertu de ses régimes de rémunération incitative, avant l'appel public à l'épargne du 21 mars 2017, soit l'ancien régime, et ultérieurement, le régime général. Toutes les options sont émises à un prix d'exercice qui ne doit pas être inférieur à la valeur de marché à la date d'attribution et elles expirent dix ans après la date d'attribution.

Notes annexes
(non audité)

Les transactions liées aux options sur actions se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	Semestre clos le			
	29 septembre 2024		1 ^{er} octobre 2023	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'actions
Options en circulation au début de la période	33,51 \$	4 608 777	36,58 \$	4 055 199
Attribuées pour l'achat d'actions	17,92 \$	1 000 924	22,24 \$	755 762
Exercées	1,16 \$	(43 484)	3,91 \$	(13 110)
Annulées	36,44 \$	(619 647)	29,61 \$	(292 448)
Options en circulation à la fin de la période	30,28 \$	4 946 570	34,72 \$	4 505 403

Unités d'actions restreintes

La société attribue des actions dans le cadre du programme d'unités d'actions restreintes (« UAR »), en vertu du régime général, aux employés de la société. Les UAR sont considérées comme des instruments de capitaux propres aux fins comptables. Nous nous attendons à ce que les UAR dont les droits sont acquis soient payées, au moment du règlement, au moyen de l'émission de une action à droit de vote subalterne par UAR. Les droits liés aux UAR sont acquis sur une période de trois ans à raison de un tiers à chaque anniversaire de la date d'attribution.

Les transactions liées aux UAR se présentent comme suit :

	Semestre clos le	
	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023
	Nombre d'actions	Nombre d'actions
UAR en circulation au début de la période	480 518	318 082
Attribuées	420 634	375 668
Réglées	(163 441)	(134 020)
Annulées	(60 393)	(36 421)
UAR en circulation à la fin de la période	677 318	523 309

Unités d'actions liées à la performance

En mai 2023, la société a mis en œuvre un programme d'unités d'actions liées à la performance (« UAP ») en vertu du régime général. Une UAP représente le droit de recevoir une action à droit de vote subalterne réglée par l'émission d'actions à la date d'acquisition des droits. Les droits sur les UAP sont acquis au troisième anniversaire de la date de l'attribution et ne sont gagnés que si certains objectifs de performance sont atteints. Le nombre d'actions émises pour chaque UAP à la date d'acquisition des droits peut diminuer ou augmenter si les objectifs de performance minimaux ou maximaux sont atteints, selon une fourchette variant entre 0 % et 200 % des droits liés aux UAP attribués. Si les objectifs de performance sont atteints, la société s'attend à ce que ces UAP dont les droits sont acquis soient payées, au moment du règlement, au moyen de l'émission de une action à droit de vote subalterne par UAP. Les UAP sont considérées comme des instruments de capitaux propres aux fins comptables.

Notes annexes
(non audité)

Les transactions liées aux UAP se présentent comme suit :

	Semestre clos le	
	29 septembre 2024	1^{er} octobre 2023
	Nombre d'actions	Nombre d'actions
UAP en circulation au début de la période	342 925	—
Attribuées	428 121	397 600
Annulées	(78 607)	(7 468)
UAP en circulation à la fin de la période	692 439	390 132

Réserve d'actions pouvant être émises

Au 29 septembre 2024, un maximum de 4 175 871 actions à droit de vote subalterne avait été réservé aux fins d'émission en faveur de certains employés de la société en vertu des régimes de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres, l'acquisition des droits étant conditionnelle au respect des conditions relatives à la période de service et aux objectifs de rendement de même que d'autres conditions du régime général.

Comptabilisation des attributions fondées sur des actions

Pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 29 septembre 2024, la société a comptabilisé des montants de 4,0 M\$ et de 6,2 M\$, respectivement, à titre de charge de rémunération pour l'acquisition des droits liés aux options sur actions, aux UAR et aux UAP (deuxième trimestre et semestre clos le 1^{er} octobre 2023 – 4,7 M\$ et 7,2 M\$, respectivement). La charge de rémunération fondée sur des actions est comprise dans les frais de vente, généraux et administratifs.

Les hypothèses qui ont servi à l'évaluation de la juste valeur des options attribuées selon la méthode d'évaluation des options de Black et Scholes à la date d'attribution sont les suivantes :

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	Semestre clos le	
	29 septembre 2024	1^{er} octobre 2023
Évaluation moyenne pondérée du cours de l'action	17,92 \$	22,24 \$
Prix d'exercice moyen pondéré	17,92 \$	22,24 \$
Taux d'intérêt sans risque	3,98 %	4,11 %
Durée prévue (en années)	5	5
Rendement prévu de l'action	— %	— %
Volatilité	40 %	40 %
Juste valeur moyenne pondérée des options émises	6,03 \$	7,51 \$

La juste valeur des UAR et des UAP est déterminée en fonction de la valeur de marché des actions à droit de vote subalterne au moment de l'attribution. Au 29 septembre 2024, la juste valeur moyenne pondérée des UAR était de 18,38 \$ (1^{er} octobre 2023 – 22,24 \$). Au 29 septembre 2024, la juste valeur moyenne pondérée des UAP était de 18,85 \$ (1^{er} octobre 2023 – 22,24 \$).

Note 13. Transactions entre parties liées

La société conclut à l'occasion avec ses principaux actionnaires ainsi qu'avec des organismes liés à des membres du conseil d'administration et des principaux dirigeants des transactions dans le cadre desquelles elle engage des charges afin d'obtenir des services commerciaux. Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 29 septembre 2024, la société a engagé des charges de 0,6 M\$ et de 1,1 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 1^{er} octobre 2023 – 0,1 M\$ et 0,4 M\$, respectivement), auprès de sociétés liées à certains actionnaires. Les soldes dus à des parties liées s'élevaient à 0,4 M\$ au 29 septembre 2024 (1^{er} octobre 2023 – 0,1 M\$; 31 mars 2024 – 0,2 M\$).

L'obligation locative à payer à un ancien actionnaire ayant le contrôle des activités acquises de Baffin Inc. (le « vendeur rattaché à Baffin ») pour les locaux loués s'élevait à 2,1 M\$ au 29 septembre 2024 (1^{er} octobre 2023 – 2,7 M\$; 31 mars 2024 – 2,5 M\$). Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 29 septembre 2024, la société a payé aux entités liées au vendeur rattaché à Baffin le capital et les intérêts sur l'obligation locative, déduction faite des allègements de loyer, ainsi que d'autres coûts d'exploitation, pour un total de 0,5 M\$ et de 0,9 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 1^{er} octobre 2023 – 0,3 M\$ et 0,7 M\$, respectivement). Aucun montant n'était à payer à des entités liées à Baffin au 29 septembre 2024, au 1^{er} octobre 2023 et au 31 mars 2024.

La coentreprise entre la société et Sazaby League (la « coentreprise au Japon ») a des obligations locatives à payer à l'actionnaire ne détenant pas le contrôle, Sazaby League, pour les locaux loués. Les obligations locatives s'élevaient à 1,7 M\$ au 29 septembre 2024 (1^{er} octobre 2023 – 2,2 M\$; 31 mars 2024 – 1,9 M\$). Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 29 septembre 2024, la société a versé à Sazaby League un montant totalisant 0,5 M\$ et 1,8 M\$, respectivement, pour le capital et les intérêts sur les obligations locatives, pour les redevances ainsi que pour d'autres coûts d'exploitation (deuxième trimestre et semestre clos le 1^{er} octobre 2023 – 0,8 M\$ et 1,9 M\$, respectivement). Au 29 septembre 2024, les soldes dus à Sazaby League s'élevaient à 0,3 M\$ (1^{er} octobre 2023 – 0,2 M\$; 31 mars 2024 – 0,3 M\$).

Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 29 septembre 2024, la coentreprise au Japon a vendu des stocks d'une valeur de 0,2 M\$ et de 0,2 M\$, respectivement, à des sociétés entièrement détenues par Sazaby League (deuxième trimestre et semestre clos le 1^{er} octobre 2023 – 0,1 M\$ et 0,1 M\$, respectivement). Au 29 septembre 2024, la coentreprise au Japon a comptabilisé une créance client de moins de 0,2 M\$ relative à ces sociétés (1^{er} octobre 2023 – 0,1 M\$; 31 mars 2024 – 0,1 M\$).

Dans le cadre du regroupement d'entreprises avec Paola Confectii qui a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, si les actionnaires détenant le contrôle de Paola Confectii SRL (les « vendeurs rattachés à PCML ») y demeurent à l'emploi jusqu'au 1^{er} novembre 2025, un montant supplémentaire sera à payer aux vendeurs rattachés à PCML si, selon les résultats financiers, certaines conditions de performance sont remplies (la « clause d'indexation sur les bénéfices futurs »). Pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 29 septembre 2024, la société a comptabilisé des coûts de rémunération de 0,6 M\$ et de 1,5 M\$, respectivement, relativement à la clause d'indexation sur les bénéfices futurs, en fonction de la valeur estimative du montant à payer, soit 7,7 M\$. Ces coûts ont été inclus dans les autres passifs à long terme de l'état de la situation financière et reflètent le montant à payer aux vendeurs rattachés à PCML au 29 septembre 2024.

L'obligation locative à payer à l'un des vendeurs rattachés à PCML pour les locaux loués s'élevait à 1,2 M\$ au 29 septembre 2024. Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 29 septembre 2024, la société a payé à l'un des vendeurs rattachés à PCML le capital et les intérêts sur l'obligation locative pour un total de 0,1 M\$ et de 0,1 M\$, respectivement. Aucun montant n'était à payer à l'un des vendeurs rattachés à PCML au 29 septembre 2024.

Notes annexes
(non audité)

Note 14. Instruments financiers et juste valeur

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur et la hiérarchie des justes valeurs des instruments financiers de la société, à l'exception des instruments financiers à court terme comptabilisés au coût amorti.

	29 septembre 2024				
(en millions de dollars canadiens)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers					
Dérivés inclus dans les autres actifs courants	—	10,3	—	10,3	10,3
Dérivés inclus dans les autres actifs à long terme	—	1,8	—	1,8	1,8
Passifs financiers					
Dérivés inclus dans les créditeurs et charges à payer	—	5,3	—	5,3	5,3
Facilités en Chine continentale	—	74,4	—	74,4	74,4
Facilité au Japon	—	31,4	—	31,4	31,4
Facilité renouvelable	—	60,5	—	60,5	61,3
Emprunt à terme	—	389,7	—	389,7	390,0
Dérivés inclus dans les autres passifs à long terme	—	6,8	—	6,8	6,8
Passif au titre de l'option de vente inclus dans les autres passifs à long terme	—	—	32,3	32,3	32,3
Contrepartie éventuelle incluse dans les autres passifs à long terme	—	—	5,8	5,8	5,8
Clause d'indexation sur les bénéfices futurs incluse dans les autres passifs à long terme (note 13)	—	—	3,0	3,0	3,0

Notes annexes (non audité)

	1 ^{er} octobre 2023				
(en millions de dollars canadiens)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers					
Dérivés inclus dans les autres actifs courants	—	26,5	—	26,5	26,5
Dérivés inclus dans les autres actifs à long terme	—	12,1	—	12,1	12,1
Passifs financiers					
Dérivés inclus dans les créditeurs et charges à payer	—	9,8	—	9,8	9,8
Facilités en Chine continentale	—	47,5	—	47,5	47,5
Facilité au Japon	—	29,1	—	29,1	29,1
Facilité renouvelable	—	85,0	—	85,0	86,3
Emprunt à terme	—	395,5	—	395,5	432,4
Dérivés inclus dans les autres passifs à long terme	—	1,9	—	1,9	1,9
Passif au titre de l'option de vente inclus dans les autres passifs à long terme	—	—	39,5	39,5	39,5
Contrepartie éventuelle incluse dans les autres passifs à long terme	—	—	12,0	12,0	12,0

	31 mars 2024				
(en millions de dollars canadiens)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers					
Dérivés inclus dans les autres actifs courants	—	15,1	—	15,1	15,1
Dérivés inclus dans les autres actifs à long terme	—	6,9	—	6,9	6,9
Passifs financiers					
Dérivés inclus dans les créditeurs et charges à payer	—	1,9	—	1,9	1,9
Facilité au Japon	—	5,4	—	5,4	5,4
Emprunt à terme	—	392,5	—	392,5	389,2
Dérivés inclus dans les autres passifs à long terme	—	5,3	—	5,3	5,3
Passif au titre de l'option de vente inclus dans les autres passifs à long terme	—	—	29,4	29,4	29,4
Contrepartie éventuelle incluse dans les autres passifs à long terme	—	—	17,7	17,7	17,7
Clause d'indexation sur les bénéfices futurs incluse dans les autres passifs à long terme (note 13)	—	—	1,5	1,5	1,5

Notes annexes (non audité)

En ce qui concerne la coentreprise au Japon, au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 29 septembre 2024, la société a comptabilisé une diminution de 113,7 M JPY (0,3 M\$, compte non tenu des profits de change de 0,8 M\$) et une diminution de 1 372,8 M JPY (11,9 M\$, compte non tenu des pertes de change de 0,1 M\$), respectivement, à la réévaluation de la contrepartie éventuelle. La société a comptabilisé une diminution de 128,2 M JPY (2,3 M\$, compte non tenu des profits de change de 3,5 M\$) et une augmentation de 114,3 M JPY (2,9 M\$, compte non tenu des profits de change de 2,0 M\$) à la réévaluation du passif au titre de l'option de vente au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 29 septembre 2024, respectivement. La variation de la juste valeur du passif au titre de l'option de vente découle du fait que la durée initiale de 10 ans s'écoule, alors que la variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle découle d'une prolongation de la durée. Au cours du premier trimestre clos le 30 juin 2024, la société et Sazaby League ont modifié l'entente de coentreprise. Auparavant, la contrepartie éventuelle différée était payable si la cible cumulative du BAI ajusté convenue n'était pas atteinte d'ici le 30 juin 2026. Cette période a été prolongée jusqu'au 2 avril 2028.

Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 1^{er} octobre 2023, la société a comptabilisé une diminution de 222,6 M JPY (2,2 M\$, compte non tenu des pertes de change de 0,2 M\$) et une diminution de 332,8 M JPY (4,8 M\$, compte non tenu des pertes de change de 1,8 M\$), respectivement, à la réévaluation de la contrepartie éventuelle. La société a comptabilisé une augmentation de 303,6 M JPY (2,4 M\$, compte non tenu des pertes de change de 0,3 M\$) et une augmentation de 1 189,1 M JPY (7,4 M\$, compte non tenu des pertes de change de 3,4 M\$) à la réévaluation du passif au titre de l'option de vente au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 1^{er} octobre 2023, respectivement.

Note 15. Objectifs et politiques de gestion du risque financier

Le principal objectif de la société en matière de gestion du risque est de protéger les actifs et les flux de trésorerie de la société afin d'accroître la valeur de la société.

La société est exposée au risque de gestion du capital, au risque de liquidité, au risque de crédit, au risque de marché, au risque de change et au risque de taux d'intérêt. La haute direction et le conseil d'administration de la société supervisent la gestion de ces risques. Le conseil d'administration passe en revue et approuve les politiques de gestion de chacun de ces risques, lesquels sont résumés ci-après.

Gestion du capital

La société gère son capital et sa structure du capital en ayant pour objectif d'assurer un fonds de roulement suffisant tout au long du cycle d'exploitation annuel et de fournir les ressources financières suffisantes à la croissance des activités afin de satisfaire à la demande à long terme des clients. Le conseil d'administration de la société surveille la gestion du capital de la société sur une base régulière. La société évalue régulièrement la suffisance du capital et sa capacité de financement, puis effectue des ajustements en fonction de sa stratégie, de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque du secteur.

Notes annexes (non audité)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières au moment requis. La démarche de la société pour gérer le risque de liquidité consiste à faire en sorte, dans la mesure du possible, de toujours disposer de liquidités suffisantes pour satisfaire aux exigences liées aux activités, aux dépenses d'investissement, au service de la dette et à des fins générales, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles. Les fonds provenant des activités d'exploitation constituent la principale source de liquidités. La société a également recours aux facilités en Chine continentale, à la facilité au Japon et à la facilité renouvelable en tant que source de liquidités pour les besoins en fonds de roulement à court terme. La société examine régulièrement les flux de trésorerie réels et prévus afin d'assurer que sa capacité de financement demeure adéquate.

Le tableau suivant présente un sommaire des exigences contractuelles en matière de flux de trésorerie futurs non actualisés au 29 septembre 2024.

Obligations contractuelles par exercice (en millions de dollars canadiens)	T3 au T4 2025	2026	2027	2028	2029	2030	Par la suite	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	155,4	—	—	—	—	—	—	155,4
Facilités en Chine continentale	74,4	—	—	—	—	—	—	74,4
Facilité au Japon	31,4	—	—	—	—	—	—	31,4
Facilité renouvelable	—	—	—	—	61,3	—	—	61,3
Emprunt à terme	2,0	4,0	4,0	380,2	—	—	—	390,2
Engagements de paiement d'intérêts liés aux emprunts ¹	22,4	33,0	33,0	8,3	—	—	—	96,7
Obligations locatives	58,6	91,0	81,9	55,1	45,4	34,7	69,4	436,1
Obligations au titre des régimes de retraite	—	—	—	—	—	—	2,7	2,7
Total des obligations contractuelles	344,2	128,0	118,9	443,6	106,7	34,7	72,1	1 248,2

¹ Les engagements de paiement d'intérêts sont calculés en fonction du solde de l'emprunt et des taux d'intérêt à payer sur les facilités en Chine continentale, la facilité au Japon, la facilité renouvelable et l'emprunt à terme, soit 2,92 %, 0,64 %, 5,75 % et 8,47 %, respectivement, au 29 septembre 2024.

Au 29 septembre 2024, nous avons d'autres obligations, notamment des provisions au titre des garanties, des retours sur ventes, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, des passifs d'impôt différé, la clause d'indexation sur les bénéfices futurs visant les vendeurs rattachés à PCML ainsi que le passif au titre de l'option de vente et la contrepartie éventuelle relatifs à la coentreprise au Japon. Ces obligations n'ont pas été incluses dans le tableau ci-dessus, car le calendrier et le montant des paiements futurs sont incertains.

Facilité de lettres de garantie

Le 14 avril 2020, Canada Goose Inc. a conclu une facilité de lettres de garantie d'un montant de 10,0 M\$. Les lettres de garantie peuvent être émises pour une durée d'au plus 12 mois et des frais seront prélevés sur leur durée selon un taux annuel équivalant à 1,0 % de leur valeur nominale. Les montants prélevés sur la facilité seront affectés au financement des besoins en fonds de roulement de Canada Goose Inc. au moyen de lettres de garantie, de lettres de crédit standby, de cautionnements de bonne exécution, de contre-garanties, de contre-standby ou d'autres formes de crédit semblables. La société rembourse immédiatement à la banque émettrice les montants prélevés sur les lettres de garantie. Au 29 septembre 2024, la société avait des lettres de crédit en cours d'un montant de 8,3 M\$.

En outre, une filiale de la société en Chine continentale a conclu des facilités de lettres de garantie et, au 29 septembre 2024, le montant impayé s'élevait à 8,5 M\$. Les montants prélevés seront affectés au soutien des activités de ventes au détail de cette filiale au moyen de lettres de garantie, de lettres de crédit standby, de cautionnements de bonne exécution, de contre-garanties, de contre-standby ou d'autres formes de crédit semblables.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations liées à un instrument financier ou à un contrat de client et entraîne ainsi une perte financière.

Le risque de crédit découle de la possibilité que certaines parties se trouvent dans l'incapacité de respecter leurs obligations. La société gère son risque de crédit au moyen d'une combinaison d'assurance-crédit de tiers et de gestion interne des risques. L'assurance-crédit est offerte aux clients par un tiers et est assujettie à la surveillance continue de la solvabilité des clients de la société. L'assurance couvre une tranche précise des produits, qui peut être inférieure au total des produits de la société attribuables à un client en particulier. La société a conclu une entente avec un tiers afin d'assurer les risques de pertes jusqu'à concurrence de 90 % des créances auprès de certains clients désignés, pour une franchise totale de 0,1 M\$, jusqu'à concurrence de 30,0 M\$ par année. Au 29 septembre 2024, des créances clients totalisant environ 65,8 M\$ (1^{er} octobre 2023 – 77,5 M\$; 31 mars 2024 – 14,8 M\$) étaient assurées, sous réserve du plafond de la police. En plus d'avoir recours à l'assurance-crédit de tiers, la société établit des modalités de paiement avec ses clients pour atténuer le risque de crédit et continue de surveiller étroitement l'exposition de ses créances clients au risque de crédit.

Par l'intermédiaire de CG Japan, la société a conclu une entente avec un tiers qui a assuré les risques relatifs aux créances auprès de certains clients désignés, pour un montant maximal de 540,0 M JPY par année assujetti à une franchise de 10 %. Cette entente ne s'applique qu'aux comptes dont les créances se chiffrent à plus de 100 000 JPY. Au 29 septembre 2024, des créances clients totalisant 3,7 M\$ (384,4 M JPY) étaient assurées, sous réserve du plafond de la police (1^{er} octobre 2023 – 4,1 M\$ [450,0 M JPY]; 31 mars 2024 – 0,3 M\$ [32,5 M JPY]).

Programme d'affacturage des créances clients

Une filiale européenne de la société a conclu un accord visant l'affacturage, avec un recours limité, de certaines de ses créances clients jusqu'à concurrence de 20,0 M€ en échange du financement avancé de la totalité de la valeur du capital de la facture. Le 12 avril 2024, cet accord a été résilié, ce qui a eu une incidence non significative sur les créances clients de la société.

Notes annexes (non audité)

Pour le semestre clos le 29 septembre 2024, la société a reçu un produit en trésorerie à la vente de créances clients d'une valeur comptable de 0,1 M\$, lesquelles ont été décomptabilisées de l'état de la situation financière de la société (semestre clos le 1^{er} octobre 2023 – 25,9 M\$). Aucuns frais n'ont été engagés au cours du semestre clos le 29 septembre 2024 (semestre clos le 1^{er} octobre 2023 – 0,2 M\$) et inclus dans les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net dans les états intermédiaires du résultat net. Au 29 septembre 2024, le montant impayé des créances clients décomptabilisées de l'état de la situation financière de la société, mais dont la société continuait d'assurer le service, s'élevait à néant (1^{er} octobre 2023 – 12,2 M\$; 31 mars 2024 – 0,6 M\$).

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de fluctuation de la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de la variation des cours de marché. Les cours du marché comportent un risque de change et un risque de taux d'intérêt.

Risque de change

Risque de change relatif aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les états financiers intermédiaires de la société sont présentés en dollars canadiens, mais une part importante des produits, des achats et des charges de la société sont libellés en devises, principalement en dollars américains, en euros, en livres sterling, en francs suisses, en yuans chinois, en dollars de Hong Kong et en yens japonais. La société a conclu des contrats de change à terme pour réduire son exposition au risque de change découlant des produits, des achats et des charges libellés en ces devises. Certains contrats de change à terme ont été désignés au moment de leur établissement et comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. Au cours du premier trimestre clos le 30 juin 2024, la société a mis en œuvre le programme de couverture des flux de trésorerie d'exploitation pour l'exercice 2025.

Les produits et les charges de tous les établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens à des taux de change des devises qui avoisinent les taux en vigueur aux dates auxquelles ils sont comptabilisés. Nous nous exposons en conséquence à des profits et à des pertes de change. Une appréciation des devises par rapport au dollar canadien, dans la mesure où elles ne sont pas couvertes, se traduira par une augmentation des produits qui aura une incidence positive sur le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net, tandis qu'une dépréciation des devises par rapport au dollar canadien aura l'effet contraire.

La société a comptabilisé les pertes et les profits latents suivants liés à la juste valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale).

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le				Semestre clos le			
	29 septembre 2024		1 ^{er} octobre 2023		29 septembre 2024		1 ^{er} octobre 2023	
	Perte nette	Économie d'impôt	Perte nette	Économie d'impôt	Perte nette	Économie d'impôt	Profit net	Charge d'impôt
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(2,6)	0,8	(4,2)	1,1	(2,5)	0,5	3,0	(0,7)

Notes annexes (non audité)

La société a reclassé les pertes et les profits découlant des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) sur les dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie aux postes des états financiers intermédiaires indiqués dans le tableau qui suit.

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023
Perte (profit) découlant des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	\$	\$	\$	\$
Contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie				
Produits	(0,4)	0,1	(0,3)	0,2
Frais de vente, généraux et administratifs	(0,2)	(0,4)	(0,4)	(0,5)
Stocks	(0,4)	0,1	(0,4)	—

Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 29 septembre 2024, des pertes latentes de 0,9 M\$ et de 0,6 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 1^{er} octobre 2023 – pertes latentes de 0,4 M\$ et profits latents de 1,8 M\$, respectivement) sur les contrats de change à terme qui ne sont pas traités comme des couvertures ont été comptabilisés au poste « Frais de vente, généraux et administratifs » des états intermédiaires du résultat net.

Les contrats de change à terme en cours relatifs aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au 29 septembre 2024 se présentent comme suit :

(en millions)	Montant global	Devise
Contrat à terme de gré à gré visant l'achat de dollars canadiens	67,9 \$ US	Dollar américain
	83,7 €	Euro
	3 343,9 ¥	Yen japonais
Contrat à terme de gré à gré visant la vente de dollars canadiens	14,9 \$ US	Dollar américain
	50,0 €	Euro
Contrat à terme de gré à gré visant l'achat d'euros	442,9 CNY	Yuan chinois
	29,5 £	Livre sterling
	37,3 HKD	Dollar de Hong Kong
Contrat à terme de gré à gré visant la vente d'euros	2,9 CHF	Franc suisse
	50,2 CNY	Yuan chinois
	6,0 £	Livre sterling
	26,6 HKD	Dollar de Hong Kong

Risque de change lié aux emprunts

La société conclut des transactions sur dérivés pour couvrir une partie de son exposition au risque de taux d'intérêt et au risque de change liés aux paiements de capital et d'intérêts sur son emprunt à terme libellé en dollars américains (se reporter à la note 10, « Emprunts »). La société a également conclu un contrat de change à terme d'une durée de cinq ans en vendant un montant de 368,5 M\$ et en recevant un montant de 270,0 M\$ US, évalués à la date de transaction, afin de fixer le risque de change sur une tranche des emprunts à terme.

Notes annexes (non audité)

Le tableau ci-dessous présente les pertes et les profits latents liés à la juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture que la société a comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le				Semestre clos le			
	29 septembre 2024		1 ^{er} octobre 2023		29 septembre 2024		1 ^{er} octobre 2023	
	Perte nette	Économie d'impôt	Profit net	Charge d'impôt	Perte nette	Économie d'impôt	Profit net	Charge d'impôt
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Swaps désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(5,3)	1,9	0,4	(0,1)	(6,5)	2,3	3,0	(1,3)

Le tableau suivant présente les profits découlant des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) sur les dérivés désignés comme instruments de couverture que la société a reclassés dans les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net.

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023
Profit découlant des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	\$	\$	\$	\$
Swaps désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(0,5)	(0,4)	(0,8)	(0,9)

Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 29 septembre 2024, des pertes latentes de 3,8 M\$ et de 1,6 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 1^{er} octobre 2023 – profits latents de 8,0 M\$ et de 2,4 M\$, respectivement) sur la juste valeur d'un contrat de change à terme à échéance éloignée relatif à une tranche du solde de l'emprunt à terme ont été comptabilisés au poste « Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net » des états intermédiaires du résultat net.

Risque de taux d'intérêt

La société est exposée à un risque de taux d'intérêt lié aux variations des taux d'intérêt sur les emprunts en cours en vertu des facilités en Chine continentale, de la facilité au Japon, de la facilité renouvelable et de l'emprunt à terme, qui portent actuellement intérêt à des taux de 2,92 %, de 0,64 %, de 5,75 % et de 8,47 %, respectivement.

Le risque de taux d'intérêt relatif à l'emprunt à terme est en partie atténué par des couvertures sous forme de swaps de taux d'intérêt. La société a conclu des swaps de taux d'intérêt d'une durée de cinq ans, qui prendront fin le 31 décembre 2025, afin de payer des taux d'intérêt fixes et de recevoir des taux d'intérêt variables sur le montant notionnel de la dette, qui s'élève à 270,0 M\$ US. Le taux de référence des taux d'intérêt variables compris dans les swaps correspond au taux SOFR, et les taux fixes moyens sont de 1,76 %. Ces swaps fixent le taux d'intérêt de l'emprunt à terme de 300,0 M\$ US. Les swaps de taux d'intérêt sont toujours désignés et comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie.

Notes annexes (non audité)

Compte tenu du solde de clôture des emprunts impayés, une augmentation de 1,00 % du taux d'intérêt de clôture au cours du semestre clos le 29 septembre 2024 aurait entraîné une augmentation des charges d'intérêts sur les facilités en Chine continentale, la facilité au Japon, la facilité renouvelable et l'emprunt à terme, compte non tenu des couvertures, de 0,4 M\$, de 0,2 M\$, de 0,3 M\$ et de 2,0 M\$, respectivement (semestre clos le 1^{er} octobre 2023 – 0,1 M\$, 0,1 M\$, 0,2 M\$ et 2,0 M\$, respectivement).

Jusqu'au troisième trimestre clos le 31 décembre 2023, la société calculait la sensibilité aux taux d'intérêt des facilités d'emprunt à l'aide du solde moyen de la facilité et du taux d'intérêt moyen pour la période considérée. Après le troisième trimestre, la société a calculé la sensibilité aux taux d'intérêt des facilités d'emprunt à l'aide du solde de clôture de la facilité et du taux d'intérêt de clôture, ce changement étant applicable pour le semestre clos le 29 septembre 2024. La société est d'avis que ce changement permet de fournir de l'information plus pertinente sur la sensibilité aux taux d'intérêt. La société a comptabilisé ce changement comme un changement d'estimations et a ajusté l'information fournie de façon prospective.

Note 16. Litiges et autres éventualités

Dans le cours normal des activités, la société peut faire l'objet de poursuites de nature judiciaire et réglementaire de même que d'actions en justice relativement à ses activités, ce qui comprend les affaires concernant ses articles, ses relations contractuelles et ses relations de travail. La société comptabilise des passifs éventuels lorsqu'une perte liée à une réclamation est jugée probable et peut être estimée de façon raisonnable.

Une médiation a eu lieu au cours de l'exercice 2024 en lien avec un avis d'arbitrage signifié précédemment par un ancien fournisseur de la société réclamant des dommages-intérêts pour rupture de contrat et pour moyens illicites de nature délictueuse relativement à la résiliation d'une convention d'approvisionnement. Il est également affirmé dans la réclamation que la divulgation d'informations par la société relativement à la localisation des sources d'approvisionnement et à la traçabilité de ses articles constituait des actes illégaux préjudiciables à l'ancien fournisseur. Cette médiation n'a donné lieu au règlement d'aucune affaire ni d'aucune réclamation, et les parties continuent la procédure, des audiences d'arbitrage étant prévues pour statuer sur les réclamations. La société est d'avis qu'elle a une défense substantielle contre cette réclamation et n'a par conséquent comptabilisé aucune provision dans les états financiers. En revanche, si l'arbitrage donne lieu à un règlement en faveur de l'ancien fournisseur, l'obligation connexe pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers et les résultats d'exploitation de la société.

Notes annexes
(non audité)

Note 17. Faits saillants sur les flux de trésorerie

Variations des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	29 septembre	1 ^{er} octobre	29 septembre	1 ^{er} octobre
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
Créances clients	(91,6)	(97,3)	(71,2)	(97,8)
Stocks	18,2	1,1	(21,0)	(51,2)
Autres actifs courants	(13,8)	(11,6)	(19,3)	(16,6)
Créditeurs et charges à payer	1,9	37,9	(33,1)	2,6
Provisions	4,7	5,7	(3,1)	(1,9)
Autres	5,1	(3,1)	9,1	(1,3)
Variations des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation	(75,5)	(67,3)	(138,6)	(166,2)

Variations des passifs et des capitaux propres liées aux activités de financement

	Facilités en Chine continentale	Facilité au Japon	Facilité renouvelable	Emprunt à terme	Obligations locatives	Capital social
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
31 mars 2024	—	5,4	(1,0)	392,5	330,5	104,9
Flux de trésorerie :						
Emprunts sur les facilités en Chine continentale	74,4	—	—	—	—	—
Emprunts sur la facilité au Japon	—	26,0	—	—	—	—
Emprunts sur la facilité renouvelable	—	—	60,9	—	—	—
Remboursements sur l'emprunt à terme	—	—	—	(2,0)	—	—
Paiements de capital sur les obligations locatives	—	—	—	—	(40,9)	—
Éléments sans effet sur la trésorerie :						
Coûts de transaction à payer	—	—	0,2	—	—	—
Amortissement des coûts de transaction différés	—	—	0,2	0,1	—	—
Perte (profit) de change latent	—	—	0,2	(0,9)	5,3	—
Entrées et modifications des obligations locatives (note 7)	—	—	—	—	44,0	—
Décomptabilisation à la résiliation d'obligations locatives (note 7)	—	—	—	—	(1,0)	—
Surplus d'apport à l'émission d'actions (note 18)	—	—	—	—	—	3,7
29 septembre 2024	74,4	31,4	60,5	389,7	337,9	108,6

Notes annexes
(non audité)

	Facilités en Chine continentale	Facilité au Japon	Facilité renouvelable	Emprunt à terme	Obligations locatives	Capital social
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2 avril 2023	9,8	13,7	(0,5)	395,7	334,8	118,7
Flux de trésorerie :						
Emprunts sur les facilités en Chine continentale	37,7	—	—	—	—	—
Emprunts sur la facilité au Japon	—	15,4	—	—	—	—
Emprunts sur la facilité renouvelable	—	—	86,3	—	—	—
Remboursements sur l'emprunt à terme	—	—	—	(2,0)	—	—
Coûts de transaction liés aux activités de financement	—	—	(0,2)	(0,1)	—	—
Rachat d'actions à droit de vote subalterne en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	—	—	—	—	(56,2)
Paievements de capital sur les obligations locatives	—	—	—	—	(28,7)	—
Émission d'actions	—	—	—	—	—	0,1
Éléments sans effet sur la trésorerie :						
Coûts de transaction à payer	—	—	(0,7)	—	—	—
Amortissement des coûts de transaction différés	—	—	0,1	—	—	—
Perte (profit) de change latent	—	—	—	1,9	(3,2)	—
Entrées et modifications des obligations locatives (note 7)	—	—	—	—	27,4	—
Rachat d'actions imputé aux bénéfices non distribués (note 11)	—	—	—	—	—	50,5
Surplus d'apport à l'émission d'actions (note 11)	—	—	—	—	—	3,8
1^{er} octobre 2023	47,5	29,1	85,0	395,5	330,3	116,9